



CSE RÉSEAU ZONE DE PRODUCTION ATLANTIQUE

*À vos côtés,
toute l'année !*



COMPTE-RENDU CSE

SEPTEMBRE

OCTOBRE 2024

SA RÉSEAU :

LES RÉORGANISATIONS S'ENCHAÎNENT !

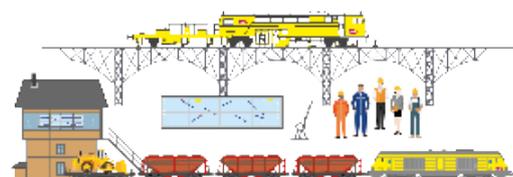
Durant le mois de septembre, se sont tenus deux CSE extraordinaires pour informer les élus du périmètre ZPA, en vue d'une consultation, pour le projet d'évolution de l'Établissement Industriel (EI) ZPA et pour la création d'un Établissement de Services Télécoms et Informatique (ESTI). Ces informations ont permis de déclencher les entretiens exploratoires pour les agents impactés par ces projets.

Dans les deux dossiers, les élus UNSA-Ferroviaire se sont prononcés pour la tenue d'une expertise afin de les aider à avoir un avis éclairé sur ces réorganisations.

À peine ces projets devraient être mis en place que l'Entreprise a déjà planifié de nouvelles réorganisations pour les mois qui viennent avec "AGUR" (Ambition GU Réseau) qui impactera les CPS et les GU, et "Résonances" qui doit "améliorer la performance industrielle et économique en augmentant la satisfaction client".



Là aussi, l'UNSA-Ferroviaire sera intransigeante sur l'accompagnement mis en œuvre pour les agents et sera force de proposition.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Nominations de médecins du travail à Bordeaux et Toulouse : de bonnes nouvelles qui cachent la misère

Les élus du CSE ZPA ont été consultés pour la nomination d'un médecin du travail au cabinet médical de Bordeaux et d'un autre au cabinet médical de Toulouse.

Dans les deux cas, ces nouvelles arrivées sont dues à des cessations d'activité et pour pallier les indisponibilités d'autres médecins. Pour résumer, à chaque fois, l'entreprise nomme un médecin pour en remplacer deux et cela n'est pas sans conséquence pour les agents de la ZPA.

Dans le cas de la nomination de Bordeaux, cela va impacter les agents de Saintes et Poitiers ! Les premiers devront se déplacer sur Bordeaux pour réaliser leurs visites périodiques. Quant aux seconds, ils n'ont tout simplement pas de médecins qui les suivent... Pour la nomination de Toulouse, le cabinet médical de ce site est en souffrance depuis plusieurs mois avec un seul médecin à 100 % alors qu'ils devaient être trois... Les retards de visites se sont donc accumulés.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, si ces désignations sont de bonnes nouvelles, la situation des services médicaux ne fait que se détériorer au fil du temps. Malgré les alertes de notre organisation syndicale, l'entreprise n'arrive pas à améliorer la situation.



Nouvelle démarche d'évaluation et de prévention des RPS : une refonte inquiétante...

Depuis le 1^{er} avril 2024, l'entreprise a mis en place une nouvelle démarche d'évaluation des risques psychosociaux (RPS), afin de favoriser une meilleure efficacité de sa politique de prévention des RPS, à la suite d'une refonte du RH00970.

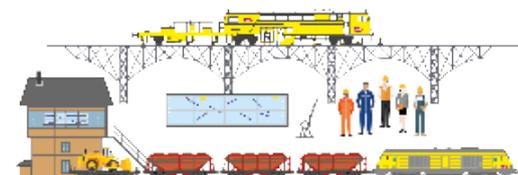
La direction a fait le choix de revisiter un certain nombre de dispositifs qui étaient mis en place. L'objectif est d'identifier au plus tôt des problématiques à la maille la plus fine.

La direction a, notamment, décidé de s'appuyer sur l'enquête "C'est à vous" pour effectuer un pré-diagnostic.

Après la réalisation de celui-ci, l'entreprise mettra en œuvre sur les collectifs identifiés « orange » un questionnaire constitué de 26 questions issues du questionnaire KARASEC, de six questions issues du questionnaire SIEGRIST et de quatre questions ouvertes.



Pour l'UNSA-Ferroviaire, cette évolution est négative. L'évaluation des risques en matière de RPS devrait idéalement être individuelle. Les dysfonctionnements actuellement constatés sont essentiellement dus à la non-implication des établissements qui considèrent les évaluations RPS comme une perte de temps. Or, les experts en prévention des RPS doivent avoir les moyens pour la réalisation de leur mission, notamment du temps.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Nouveau cursus de formation Jeune Cadre : un projet bien éloigné de la réalité !

L'entreprise a refondu cette année le cursus Jeune Cadre pour la partie M&T.

Elle a décidé de se baser sur cinq points clés de réussite pour ce nouveau processus :

- Une formation de qualité à part entière à réaliser pendant la période en établissement et sur le temps de travail ;
- Des référents pour répondre aux questions du Jeune Cadre et l'accompagner en établissement et en campus ;
- Le Jeune Cadre doit se concentrer exclusivement sur sa formation en campus ;
- Le Jeune Cadre est doté d'un livret de suivi ;
- Une attention est portée à la communication.

Ce cursus, qui est censé durer 28 mois, est divisé en plusieurs périodes afin de permettre aux Jeunes Cadres d'acquérir les prérequis, de se former et de réaliser des périodes de consolidation.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, annoncer une formation de qualité via des étapes de formation en distanciel sur le temps de travail, alors que les Jeunes Cadres sont bien souvent parqués dans des locaux inadaptés, est quelque peu optimiste ... De plus, la réussite de ce nouveau processus de formation tient pour une grande partie dans l'accompagnement du Jeune Cadre par un tuteur qui doit le suivre y compris en équipe pour apprendre le métier.



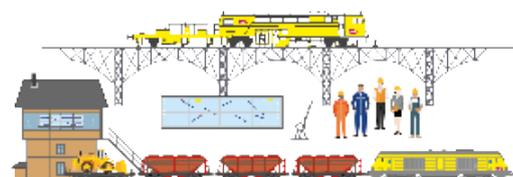
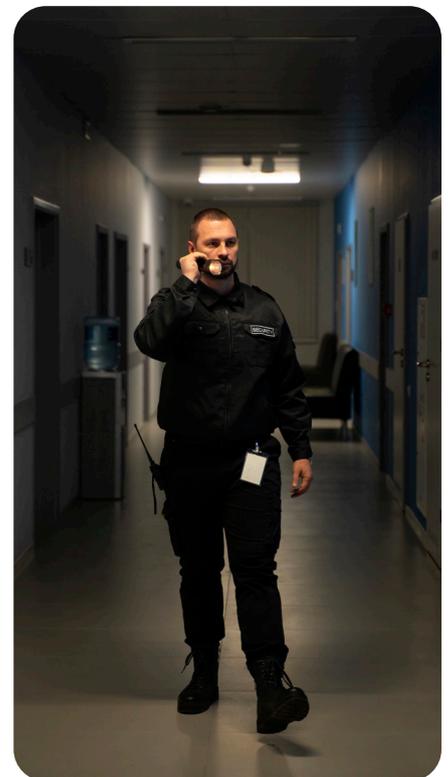
Agression d'un agent en gare de Brax : l'UNSA-Ferroviaire agit pour la sécurité des agents !

Durant la soirée du mercredi 23 octobre, un agent circulation de la gare de Brax-Leguevin (EIC Midi-Pyrénées) a été agressé verbalement et physiquement par plusieurs individus avec arme blanche.

Si la direction a pris des mesures immédiates pour accompagner et aider cet agent, elle a totalement sous-estimé les conséquences de cet événement pour l'ensemble des collègues intervenant dans cette gare.

L'UNSA-Ferroviaire a dû déposer un droit d'alerte (DA) et se montrer intraitable avec la direction pour que des mesures de protection soient mises en œuvre immédiatement sur ce site. Cela a abouti à la mise en place de mesures d'accompagnement pour les agents, de mesures de sécurisation du bâtiment, de tournées SUGE et à la mise en place d'un vigile jusqu'à fin novembre a minima.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, l'EIC Midi-Pyrénées aurait dû prendre des mesures conservatoires pour garantir la sécurité de l'ensemble des agents dès la connaissance des faits, comme notre organisation syndicale l'avait suggéré dès le mercredi soir. Grâce à la vigilance et à l'intervention de l'UNSA-Ferroviaire, la direction a dû prendre ses responsabilités. Mais notre organisation syndicale restera attentive à la mise en œuvre des mesures pérennes actées lors de ce DA.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org

Le saviez-vous ?

Gestion du compteur TQ des agents

Le compteur TQ de l'agent s'incrémente chaque mois.

Après la validation de l'attachement du réalisé (VFM) de juin et décembre, le compteur TQ est remis à 0. S'il y a des heures en solde sur le compteur TQ à ce moment, l'agent a deux options concernant ces heures :

- Soit elles sont payées en heures supplémentaires majorées (125 %) ;
- Soit elles sont basculées dans le compteur TY (temps à compenser semestre précédent), avec le paiement de la seule majoration de 25 %. Ce compteur est plafonné à 32 heures et est à la seule disposition de l'agent.



Ce choix se fait au début du mois de juin et au début du mois de décembre. La demande est à adresser au responsable GU. Si l'agent n'exprime pas de choix, le temps sur le compteur TQ sera basculé sur le compteur TY par défaut.

VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Prénom	Nom	Mail	Tél.	Prénom	Nom	Mail	Tél.
Régine	Dréano	dreano.r@unsa-ferroviaire.org	06 32 13 92 57	Laurent	Marois	marois.l@unsa-ferroviaire.org	06 58 03 85 55
Solange	Garrigues	garrigues.s@unsa-ferroviaire.org	06 30 03 06 58	Mickael	Lecuyer	mickael.lecuyer@reseau.sncf.fr	06 21 67 53 27
Lise	Ginolin	ginolin.l@unsa-ferroviaire.org	06 87 25 18 14	Benoit	Jégo	benoit.jego@reseau.sncf.fr	06 21 14 28 66
Patrick	Labrue	labrue.p@unsa-ferroviaire.org	06 29 88 90 28	Yannick	Cantegrel	cantegrel.y@unsa-ferroviaire.org	06 14 99 37 82
Sophie	Lahore	sophie.lahore@reseau.sncf.fr	06 11 66 13 71	Virginie	Renaudin	virginie.renaudin@reseau.sncf.fr	06 13 04 04 85
Philippe	Guelpa	guelpa.p@unsa-ferroviaire.org	06 03 77 20 94	Jean-Paul	Araujo	araujo.jp@unsa-ferroviaire.org	06 67 77 15 70
Yann	Dureau	dureau.y@unsa-ferroviaire.org	06 03 15 98 35	Jean-François	Agullo	jean-francois.agullo@reseau.sncf.fr	06 25 10 09 91
Représentant Syndical de la délégation UNSA-Ferroviaire							
Pierre-Henri	Vallade	vallade.ph@unsa-ferroviaire.org	06 71 21 14 14				

POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS :

vallade.ph@unsa-ferroviaire.org

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES :

sos.harcelement.zpa@gmail.com

POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE :

<https://www.unsa-ferroviaire.org>

PARIS le 22 OCTOBRE 2024

AGENTS DE SNCF RÉSEAU

RÉSONANCES

UN ÉNIÈME PROJET

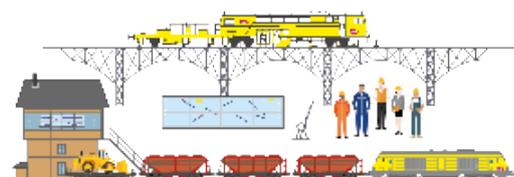
Sur fond de réorganisations permanentes et seulement six ans après la mise en place de Nouvel'R, la SA SNCF Réseau engage un nouveau projet nommé Résonances.

L'OBJECTIF AFFICHÉ
« Améliorer la performance industrielle et économique en augmentant la satisfaction client », selon les termes de l'entreprise. Sous-entendu, gagner en agilité, augmenter la rapidité dans les prises de décisions, réduire les problèmes de qualité et améliorer l'interface avec les autorités organisatrices et les nouvelles entreprises ferroviaires.

COMMENT Y PARVENIR ?
L'organisation de Réseau s'entendra en trois niveaux qui devront repositionner les centres de décision de la production pour améliorer la planification et la déconcentration des opérations.

NE NOUS LEURONS PAS, LES OBJECTIFS DU CONTRAT DE PERFORMANCE RESTENT À RÉALISER SE FERONT LOIS DE LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROJET. CELA SIGNIFIE QUE DE LA PRODUCTION SE FERA NOTAMMENT SUR LES FONCTIONS TRANSVERSÉES !

UNSA-FERROVIAIRE



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org